



**ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE**

# **Rapport financier du deuxième trimestre**

**États financiers (non audités)**

**En date de et pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2022**

# Table des matières

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>5</b>
<i>Introduction.....</i>	5
<i>Activités d'EACL .....</i>	5
<i>Faits saillants du deuxième trimestre de 2022-2023 .....</i>	6
ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	10
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES.....	11
EXAMEN FINANCIER .....	13
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT.....	16
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	17
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES .....	17
<b>RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION .....</b>	<b>18</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS .....</b>	<b>19</b>

## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Au cours du deuxième trimestre, il est devenu de plus en plus évident pour Énergie atomique du Canada limitée (EACL) que la sécurité énergétique devient rapidement l'aspect déterminant de la transition du Canada vers les sources d'énergie propre. L'attaque injustifiée et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine a remis en question la sagesse de compter sur des approvisionnements énergétiques transnationaux. Elle a clarifié la nécessité de remplacer l'énergie produite à partir de combustibles fossiles par une production électrique sans émissions qui atténue les changements climatiques.

La sécurité énergétique est une caractéristique de la technologie nucléaire canadienne depuis les premiers jours des centrales nucléaires. Le Canada a un avantage important en ce sens que les réacteurs CANDU (Canada Deuterium Uranium) conçus par EACL utilisent du combustible dérivé de l'uranium naturel, sans l'enrichissement de l'uranium requis par la plupart des autres concepts de réacteur. Le réacteur CANDU a déjà prouvé sa supériorité en matière de sécurité et de fiabilité, et il se distingue maintenant des autres modèles en ce qu'il repose sur de l'uranium facilement accessible au pays.

Il est également devenu clair que l'avenir du Canada en matière d'énergie propre nécessitera une capacité nucléaire beaucoup plus importante que celle dont nous jouissons aujourd'hui. Sur la base des 13 gigawatts de capacité construite en Ontario et au Nouveau-Brunswick, il est clair que l'approvisionnement électrique devra doubler vers 2050, voire tripler, pour que le Canada atteigne des émissions nettes zéro de gaz à effet de serre.

Ces développements accordent une importance accrue au travail d'EACL de faciliter un approvisionnement énergétique canadien propre et sécuritaire grâce à l'innovation nucléaire. Nous devons étendre la capacité de production d'énergie nucléaire au-delà de la plus grande région urbaine du pays, la région du Grand Toronto, afin d'approvisionner les petites collectivités du pays. De plus, nous devons remplacer les centrales électriques dans quelque 200 collectivités éloignées qui doivent aujourd'hui compter sur les combustibles fossiles pour répondre à leurs besoins en électricité.

Pour y parvenir, il nous faudra démontrer la capacité des petits réacteurs modulaires de fournir de l'énergie nucléaire là où elle est nécessaire, c'est-à-dire partout. En même temps, le succès exigera que nous continuions à soutenir le parc existant de réacteurs CANDU et que nous nous positionnions pour l'entretenir, ainsi que d'autres grands réacteurs, jusqu'au milieu du siècle.

EACL, en étroite collaboration avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), continue de faire des progrès importants en ce qui a trait à l'exploitation de petits réacteurs modulaires, tout en demeurant attentif à la fiabilité à long terme du parc existant. Nous devons également collaborer au développement du combustible nucléaire pour la prochaine génération de réacteurs.

Comme j'aime dire à mes collègues : « Gros ou petits, nous en avons besoin tous. » EACL continuera de servir le Canada pour assurer la sécurité énergétique du pays.

La portée de notre travail est plus importante bien sûr. Nous continuons de faire des progrès importants dans le développement de la prochaine génération de traitement du cancer. Grâce à une thérapie alpha ciblée, nous fournirons à la communauté médicale une technologie qui cible les cellules cancéreuses avec une précision semblable à un laser. EACL a l'intention de ramener le Canada à sa position de chef de file mondial en radiothérapie.

Nous poursuivons également nos projets visant à décarboniser le secteur des transports, à améliorer la cybersécurité nucléaire et à accroître les capacités du Canada en matière de criminalistique nucléaire, de détection et d'intervention.

À mesure que nous poursuivons notre travail, nous sommes arrivés à comprendre que notre plus récent défi est peut-être le plus important. Depuis 80 ans, EACL et ses prédécesseurs effectuent des travaux de recherche et de développement dans le domaine nucléaire, et appliquent les sciences et les technologies nucléaires pour résoudre les problèmes, tout en accordant beaucoup moins d'attention qu'ils ne devraient aux préoccupations des communautés autochtones.

Les audiences de permis d'exploitation des LNC pour l'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDS), un monticule conçu pour contenir des déchets radioactifs de faible intensité, ont clairement démontré que nous n'en avons pas fait assez pour travailler en partenariat avec les communautés autochtones.

Au cours des audiences sur le renouvellement des licences pour l'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS), j'ai donné suite à l'engagement d'EACL d'écouter les communautés autochtones, d'apprendre d'elles et de collaborer avec elles pour bâtir la confiance, faire progresser la réconciliation et tirer des avantages mutuels. Tout au long du deuxième trimestre, mes collègues et moi-même avons approfondi nos discussions avec les communautés autochtones et élaboré des initiatives pour étendre notre cercle de collaboration.

Pour faire avancer le Canada, nous devons collaborer pour améliorer la vie de tous ceux qui vivent ici. Ne laissons personne pour compte.

A handwritten signature in black ink, reading "F. Dermarkar .". The signature is fluid and cursive, with a period at the end.

**Fred Dermarkar**

*Président et premier dirigeant*

# RAPPORT DE GESTION

## Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du deuxième trimestre de 2022-2023 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ceux-ci.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 17 novembre 2022.

## Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire des produits de ses activités commerciales par l'intermédiaire des activités des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) aux Laboratoires de Chalk River. EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles du Canada.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC, une entreprise du secteur privé, pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (« OGEE »). EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC gèrent les sites et les installations d'EACL sur aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion responsable de l'environnement et fournir une science et une technologie nucléaires de classe mondiale. En tant qu'agent du gouvernement, EACL apporte de la valeur au Canada en établissant les priorités des LNC et en assurant une surveillance experte de ses plans et de ses opérations. EACL évalue le rendement des LNC afin de faire progresser ses objectifs de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire.

On distingue deux grands domaines d'activités :

### 1. Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 3 400 employés des LNC, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans la santé, l'énergie et les changements climatiques, l'environnement, la sûreté et la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux sont en cours au site de Chalk River en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement depuis 2016.

### 2. Gestion responsable de l'environnement

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les installations et les bâtiments redondants, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.



## Faits saillants du deuxième trimestre de 2022-2023

### Laboratoires nucléaires

EACL est à la tête de l'innovation en science et en technologie nucléaires depuis sept décennies, appuyant l'exécution des politiques publiques et des programmes pour le gouvernement du Canada. Cela comprend la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux ainsi que la

fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité.

Grâce au modèle d'OGEE, EACL tire parti de la vaste expérience et de l'expertise des Laboratoires de Chalk River pour atteindre les objectifs du gouvernement en matière de science, d'innovation et d'énergie propre. Les activités d'EACL, menées dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, permettent au gouvernement de s'acquitter de ses responsabilités.

Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, et de soutenir de nouvelles initiatives scientifiques, les LNC utilisent également les installations détenues par EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan stratégique à long terme approuvé par EACL pour réaliser une mission en science et technologie qui est axée sur le client et fondée sur les projets, efficace et intégrée, qui répond aux besoins gouvernementaux et commerciaux.

Les LNC mettront l'accent sur huit initiatives stratégiques visant à appuyer le gouvernement et à aider les clients commerciaux à exploiter de nouveaux marchés et à élargir leurs marchés :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Les LNC appuieront le parc de réacteurs CANDU au pays et à l'étranger par des travaux sur la prolongation de la durée de vie et la fiabilité à long terme, et appuieront d'autres concepts de réacteurs, des matériaux nucléaires de pointe, des recherches sur les carburants et des applications de chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développeront des concepts de combustibles nucléaires avancés pour soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs et le développement de réacteurs avancés. Les combustibles avancés amélioreront le rendement, la tolérance aux pannes, la sécurité, la résistance au risque de prolifération et la tolérance aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2030, ce qui positionne le Canada comme chef de file de cette nouvelle énergie atomique. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir aux communautés petites et éloignées et aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux des options énergétiques à faible émission de carbone fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à un intérêt uniquement canadien.
- **Décarbonation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier.

La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.

- **Thérapie alpha ciblée pour le traitement du cancer** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. Cette thérapie porte étroitement sur les cellules cancéreuses avec une précision qui épargne les cellules voisines en santé.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans toutes les industries. Dans l'industrie nucléaire, elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Une grande industrie commerciale s'occupe de la cybersécurité des systèmes informatiques. Cependant, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont mis sur pied une installation d'essai de cybersécurité nucléaire à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et travaillent à l'élaboration, à la commercialisation et au déploiement d'un système de détection et d'atténuation des cyberattaques sous contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies en durabilité environnementale avancée** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à continuer de développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EAACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale, et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

EAACL et les LNC ont poursuivi des activités à cet égard au cours du deuxième trimestre, notamment les suivantes :

Les LNC ont conclu une entente de collaboration en juillet avec ARC Clean Energy Canada afin de faire progresser les processus de développement et de fabrication des combustibles pour produire des combustibles pour la technologie de petits réacteurs modulaires avancés d'ARC Canada. Cette évolution



permet au Canada de fabriquer des composantes de combustible pour le petit réacteur modulaire avancé de 100 MWe d'ARC Canada. Les concepts éprouvés du réacteur sont à base d'alliages d'uranium-zirconium refroidis au sodium pour la production de vapeur servant à la production d'électricité et aux procédés industriels. Les travaux des LNC avec ARC Canada mèneront à un ensemble de procédures pour le développement d'une chaîne de production intégrale pour soutenir le parc canadien.

En septembre, les LNC ont publié leur nouvelle stratégie organisationnelle, définissant trois priorités stratégiques :

- Restaurer et protéger l'environnement
- Favoriser l'énergie propre
- Contribuer à la santé des Canadiens

Les LNC mettront en œuvre la stratégie en collaborant avec d'autres organismes pour aider à faire progresser les produits et services canadiens novateurs aux fins d'utilisation dans le monde réel, y compris l'énergie produite sans carbone, les traitements pour le cancer et d'autres thérapies, les technologies de non-prolifération et les solutions de gestion des déchets.

## **Gestion responsable de l'environnement**

EACL mène des activités de science et de technologie nucléaires depuis des décennies, offrant des avantages importants aux Canadiens, comme la production d'isotopes médicaux utilisés pour détecter et traiter le cancer. Cependant, ces activités ont aussi produit des déchets radioactifs. EACL a des déchets radioactifs de haute activité (combustible usé), de moyenne activité et de faible activité sur ses sites. (Pour plus d'information sur les différents types de déchets radioactifs, visitez le site [nuclearsafety.gc.ca/fra/waste](http://nuclearsafety.gc.ca/fra/waste).) Plusieurs sites et bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques désuètes de gestion des déchets radioactifs. Les bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, nettoyés et remis en état, et les déchets radioactifs, gérés selon des normes modernes.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'OGEE, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts de façon sécuritaire et conforme aux pratiques internationales de pointe. EACL a demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales et protéger l'environnement.

Des progrès réguliers ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où 112 bâtiments ont été déclassés depuis 2015. Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les sols contaminés doivent être éliminés de manière à protéger l'environnement. Les LNC ont donc présenté une proposition visant à construire une installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) au site de Chalk River. Cette installation spécialement conçue permettra « éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets comprennent les articles contaminés comme les gants, couvre-chaussures et vêtements de protection, les chiffons, vadrouilles, équipement et outils, de même que les matériaux de construction, les débris et les sols contaminés. En utilisant une méthode reconnue et éprouvée à l'échelle internationale pour

l'élimination des déchets radioactifs de faible activité, l'IGDPS recevrait les déchets entreposés sur place et les déchets créés par des activités continues d'assainissement et de déclassement sur tous les sites d'EACL. Cela comprendrait également les déchets qui seront produits du fait des activités continues sur le site de Chalk River.

Les progrès dans le domaine de la gestion environnementale responsable au cours du deuxième trimestre de 2022-2023 sont présentés ci-après.

Au Manitoba, les LNC ont poursuivi leurs travaux de mise hors service du site Whiteshell, un ancien laboratoire de recherche nucléaire. Ils ont franchi une étape importante en juillet en soumettant à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) son ébauche révisée d'énoncé des incidences environnementales. Les LNC avaient soumis leur première ébauche d'énoncé en 2017 et ont depuis travaillé pour répondre aux demandes d'information de la CCSN et collaborer avec les Premières Nations et la Fédération Métisse du Manitoba. La soumission des LNC a déclenché un examen de 90 jours par la CCSN. Les travaux liés à la décontamination et à la démolition des structures et à la planification du déclassement sur place du réacteur WR-1.

Sur le site de Chalk River, les LNC ont fait de nouveaux progrès dans le déclassement de quatre des bâtiments les plus à risque, les bâtiments 250 et 200. Ce travail est le déclassement le plus complexe qui ait été effectué sur le site. Grâce à ses travaux de désaffectation, les LNC font place au rajeunissement des Laboratoires de Chalk River et permettent à EACL d'atteindre sa vision d'innovation nucléaire canadienne de premier plan.

L'IGDPS proposée est entrée dans une phase de collaboration approfondie avec deux Premières Nations dans le cadre d'un audit des procédés et méthodes effectué par la CCSN en juillet. La période d'examen s'étendra jusqu'au 31 janvier 2023, ce qui donnera à EACL et aux LNC le temps de faire avancer le dialogue avec la Première Nation de Kebaowek et la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg. À la fin de l'examen, EACL et les LNC soumettront à la CCSN des renseignements supplémentaires pour appuyer son étude de questions comme l'obligation de consulter, l'évaluation environnementale et la demande de modification de permis d'exploitation de Chalk River. Des documents semblables sont attendus du personnel des Premières Nations et de la CCSN.

L'Initiative dans la région de Port Hope a continué de faire progresser le nettoyage des déchets radioactifs historiques de faible activité à Port Hope, en faisant progresser l'objectif d'EACL d'assurer une gestion sécuritaire des déchets à long terme contenus dans un monticule. Les LNC ont préparé une audience de la CCSN en novembre afin de prolonger son permis et ont parallèlement poursuivi leurs travaux afin d'ajuster les critères convenus pour le nettoyage de l'arsenic déposé par les opérations nucléaires et les opérations industrielles pionnières.

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre et la période

de neuf mois clos le 30 septembre 2022 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

## Gestion des risques et incertitudes

EACL anticipe et gère soigneusement les risques en utilisant de saines pratiques. L'approche de gestion des risques d'EACL comprend les risques qui lui sont propres et les risques pour la gestion et l'exploitation des sites et des installations d'EACL par les LNC. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, au besoin.

La présente section met en évidence certains des risques pour EACL et sa possibilité d'affecter ses résultats financiers.

**Pandémie de COVID-19 :** La pandémie comporte des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des sites, et pourrait entraîner des incidences financières. Pour atténuer les risques, EACL et les LNC suivent des plans de reprise exhaustifs, lesquels tiennent compte des directives du gouvernement et des autorités sanitaires et des restrictions allégées à l'échelle nationale et internationale. EACL et les LNC continuent de surveiller de près les effets de la COVID-19 à court et à long terme sur les recettes, les flux de trésorerie, les coûts du projet et les calendriers.

**Ressources humaines :** EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts hautement qualifiés et expérimentés, dont plusieurs possèdent de l'expérience gouvernementale et entrepreneuriale dans la gestion d'accords d'OGEE semblables. L'objectif de EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'OGEE et optimiser les ressources pour le Canada. La petite taille d'EACL présente un défi constant de la capacité de s'adapter aux exigences changeantes en matière de ressources dans l'organisation et de remplacer les employés en congé à court terme lorsque cela est nécessaire. EACL utilise des contrats de service de tiers pour s'assurer d'être doté d'un personnel efficace et s'assurer que ses employés reçoivent une formation mixte lorsque des occasions se présentent. EACL a également élaboré un plan de relève qu'elle revoit régulièrement. De plus, elle examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs comparables à l'échelle nationale et internationale.

**Rendement de l'entrepreneur :** Étant donné qu'EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux. Afin d'atténuer ce risque, EACL a soigneusement structuré son contrat avec les LNC afin d'y inclure des mesures incitatives et offrir ses meilleurs résultats. EACL établit des priorités annuelles

et des cibles supérieures réalisables et évaluée, tout au long de l'exercice, le rendement des LNC afin de mettre en évidence ses forces et ses faiblesses et de leur accorder la possibilité de corriger le tir, le cas échéant.

**Coûts liés à l'exploitation des Laboratoires de Chalk River :** L'arrêt du réacteur national de recherche universel en 2018 a entraîné une perte de revenus, y compris des ventes d'isotopes, ainsi qu'une baisse du financement pour le réacteur. Cela a créé des pressions de financement pour le soutien ministériel et les coûts d'exploitation des sites. Les autres programmes doivent en assumer la charge. À cela se sont ajoutées dernièrement les pressions sur les coûts exercées par la pandémie. Les LNC continuent de réduire leurs coûts indirects pour atténuer les pressions et examiner toutes les options à long terme qui permettraient d'avoir une organisation durable protectrice de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

**Principaux projets de gestion des déchets :** Une partie du mandat d'EACL consiste en la gestion responsable de l'environnement et la remise en état des sites au bénéfice des générations futures. Trois projets importants visant à réduire les risques environnementaux et à améliorer la protection de l'environnement font actuellement l'objet d'évaluations environnementales :

- Construction d'une IGDPS au site des Laboratoires de Chalk River
- Déclassement in situ du réacteur de recherche WR-1 au site de Whiteshell
- Déclassement in situ du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario

La réussite des projets dépend principalement du contexte réglementaire et de la participation du public et des communautés autochtones. En révisant les calendriers des projets, EACL s'assure de disposer du temps nécessaire pour tenir compte des commentaires et des préoccupations des intervenants et répondre aux demandes de la CCSN pour des études techniques supplémentaires. Ces changements d'échéancier ont freiné les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle des LNC, mais ils ont aussi permis d'accroître la participation du public et des Autochtones et d'élaborer d'autres études sur la sécurité.

**Participation et consultation des Autochtones :** EACL a de plus en plus besoin d'appuyer le perfectionnement des capacités, de mener des études sur les connaissances traditionnelles et de participer aux processus réglementaires et à la surveillance environnementale. Les LNC poursuivent également leurs activités de sensibilisation dans l'ensemble des sites. EACL collabore avec les communautés autochtones à l'établissement de relations utiles et mutuellement avantageuses, en reconnaissant que ces relations prennent du temps à bâtir et que leur succès dépend de leur force. EACL et les LNC travaillent en étroite collaboration pour accroître la participation et la collaboration des communautés autochtones afin de renforcer des relations mutuellement avantageuses. EACL renforce son programme visant la participation des groupes autochtones, ainsi que ses activités de surveillance.

**Relations publiques :** EACL doit pouvoir compter sur le soutien des principales parties prenantes, y compris le gouvernement et le public. Elle cherche des occasions d'établissement de relations, de même que des moyens novateurs et efficaces d'atteindre ses interlocuteurs. Dans le cadre de sa

collaboration avec les LNC, EACL s’efforce d’établir une communication claire et d’utiliser divers outils de communication pour atteindre de façon plus efficace les principaux intervenants.

**Cybersécurité** : La cybersécurité est au premier plan des préoccupations d’EACL et fait l’objet d’une approche à deux niveaux : la cybersécurité au sein même de l’organisation, et les efforts en matière de cybersécurité déployés par les LNC pour protéger l’information confidentielle d’EACL. EACL et les LNC cherchent constamment à améliorer les capacités de cybersécurité en mettant l’accent sur la formation et l’adaptation.

## Examen financier

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2022	2021	2022	2021
<b>Revenus</b>				
Crédits parlementaires	244 \$	212 \$	430 \$	394 \$
Revenus tirés des activités commerciales	36	38	72	65
Revenus d’intérêts	3	1	5	2
Autre produit	-	-	7	7
	<b>283</b>	251	<b>514</b>	468
<b>Charges</b>				
Coût des ventes	21	25	44	43
Charges de fonctionnement	18	16	34	34
Charges contractuelles	86	84	148	141
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	77	96	163	170
	<b>202 \$</b>	221 \$	<b>389 \$</b>	388 \$
<b>Excédent de la période</b>	<b>81 \$</b>	30 \$	<b>125 \$</b>	80 \$

### Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s’acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 244 millions de dollars en crédits parlementaires au deuxième trimestre de 2022-2023, comparativement à 212 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Depuis le début de l’exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 430 millions de dollars, comparativement à 394 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Ces écarts depuis le début de l’exercice et pour le trimestre s’expliquent en grande partie par la hausse du financement nécessaire pour réaliser les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets, comme prévu.

## **Revenus tirés des activités commerciales**

Au deuxième trimestre de 2022-2023, des revenus de 36 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 38 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 72 millions de dollars, comparativement à 65 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Les revenus comprenaient ceux tirés des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que de la vente d'eau lourde. La hausse depuis le début de l'exercice des revenus tirés des activités commerciales découle de la hausse de la vente d'eau lourde.

## **Revenus d'intérêts**

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. L'augmentation des revenus d'intérêts par rapport aux périodes précédentes est liée à l'augmentation des taux d'intérêt.

## **Autre produit**

L'autre produit est lié à un règlement commercial comptabilisé au cours du premier trimestre.

## **Coût des ventes**

Le coût des ventes est conforme aux revenus tirés des activités commerciales présentés ci-dessus.

## **Charges de fonctionnement**

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 18 millions de dollars au deuxième trimestre et de 34 millions de dollars depuis le début de l'exercice sont comparables à celles enregistrées aux périodes correspondantes de 2021-2022.

## **Charges contractuelles**

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le deuxième trimestre totalisent 86 millions de dollars, comparativement à 84 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021-2022. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice totalisent 148 millions de dollars, comparativement à 141 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. L'écart découle surtout de la hausse des dépenses pour les activités de science et technologie.

## **Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés**

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui s'élevaient à 77 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022-2023 et à 163 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont inférieures à celles de la période correspondante de 2021-2022 en raison des changements approuvés qui ont été apportés aux estimations des projets à l'exercice précédent.

## **Excédent (déficit) de la période**

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les débours connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

## **Perspectives**

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2022-2023 sont généralement comparables aux prévisions, et EACL est en voie de remplir ses engagements dans le respect du budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2022-2023.

# Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Semestres clos les	
	2022	30 septembre 2021
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	10 \$	315 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(68)	(43)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(75)	(5)
(Decrease) increase in cash	(133)	267
Solde au début de la période	262	145
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>129 \$</b>	<b>412 \$</b>

## Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des entrées nettes de trésorerie de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022-2023, comparativement à des entrées de trésorerie de 315 millions de dollars générées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus au deuxième trimestre de 2021-2022 pour les activités du troisième trimestre. Au cours de l'exercice considéré, le financement du troisième trimestre n'a pas été reçu avant la fin du deuxième trimestre.

## Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022-2023, contre des sorties de trésorerie de 43 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle de la hausse des charges au cours de l'exercice considéré pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River.

## Activités d'investissement

Les 75 millions de dollars utilisés pour les activités d'investissement au deuxième trimestre de 2022-2023 étaient supérieurs aux 5 millions de dollars de la même période de l'exercice précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des investissements à court terme au cours de l'exercice.



## Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 septembre 2022	31 mars 2022	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	504 \$	597 \$	(93) \$	-16 %
Passifs	8 940	9 117	(177)	-2 %
Actifs non financiers	887	849	38	4 %
Déficit accumulé	(7 549)	(7 671)	122	-2 %

À la clôture du deuxième trimestre de 2022-2023, EACL présentait des actifs financiers de 504 millions de dollars, soit une diminution de 93 millions de dollars par rapport à ceux au 31 mars 2022. Cet écart est principalement le résultat d'une diminution des liquidités dont il a été question ci-dessus dans la section « Flux de trésorerie et fonds de roulement », en partie compensée par une augmentation des investissements à court terme.

La diminution de 177 millions de dollars des passifs peut être principalement attribuée à la diminution de 190 millions de dollars des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés.

## Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats et du déficit accumulé. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus dans la période à titre de revenus dans l'état des résultats et du déficit accumulé ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



**Fred Dermarkar**

*Président et premier dirigeant*

Le 17 novembre 2022

Chalk River, Canada



**Thomas Assimes**

*Dirigeant principal des finances*

Le 17 novembre 2022

Chalk River, Canada

# ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

## État de la situation financière

Au

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	30 septembre 2022	31 mars 2022
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie		129 362 \$	262 095 \$
Placements à court terme		147 540	71 707
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		31 267	29 890
Placements détenus en fiducie		71 724	73 858
Créances clients et autres débiteurs	3	51 879	65 436
Stocks détenus en vue de la revente		71 911	93 893
		<b>503 683</b>	596 879
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	4	38 587	38 158
Avantages sociaux futurs	5	14 093	14 557
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		203 318	190 280
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	7 245 994	7 342 841
Passif au titre des sites contaminés	7	1 437 757	1 531 318
		<b>8 939 749</b>	9 117 154
<b>Dette nette</b>		<b>(8 436 066)</b>	(8 520 275)
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	8	886 886	848 730
Charges payées d'avance		-	143
		<b>886 886</b>	848 873
<b>Déficit accumulé</b>		<b>(7 549 180)</b>	(7 671 402)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(7 543 851)	(7 668 887)
Pertes de réévaluation cumulées		( 5 329)	( 2 515)
		<b>(7 549 180) \$</b>	<b>(7 671 402) \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## État des résultats et du déficit accumulé

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	2023	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		Budget	2022	2021	2022	2021
<b>Revenus</b>						
Crédits parlementaires	9	1 326 160 \$	<b>244 200 \$</b>	211 900 \$	<b>430 200 \$</b>	393 949 \$
Revenus tirés des activités commerciales		95 300	<b>35 786</b>	38 174	<b>71 698</b>	65 357
Revenus d'intérêts		4 000	<b>3 259</b>	685	<b>5 105</b>	1 631
Autre produit		-	-	300	<b>7 000</b>	7 050
		1 425 460	<b>283 245</b>	251 059	<b>514 003</b>	467 987
<b>Charges</b>						
Coût des ventes		66 710	<b>21 399</b>	24 440	<b>43 925</b>	43 357
Charges de fonctionnement		68 894	<b>17 594</b>	16 317	<b>34 164</b>	33 750
Charges contractuelles	10	219 265	<b>85 548</b>	84 011	<b>147 658</b>	140 604
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		294 596	<b>76 971</b>	96 177	<b>163 220</b>	169 791
		649 465	<b>201 512</b>	220 945	<b>388 967</b>	387 502
<b>Excédent de la période</b>		775 995	<b>81 733</b>	30 114	<b>125 036</b>	80 485
<b>Déficit accumulé lié aux activités au début de la période</b>		(7 668 887)	<b>(7 625 584)</b>	(6 984 545)	<b>(7 668 887)</b>	(7 034 916)
<b>Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période</b>		(6 892 892) \$	<b>(7 543 851) \$</b>	(6 954 431) \$	<b>(7 543 851) \$</b>	(6 954 431) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## État des gains et pertes de réévaluation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Semestres clos les	
	2022	30 septembre 2021
<b>(Pertes) gains de réévaluation cumulés au début de la période</b>	<b>(2 515) \$</b>	1 621 \$
<b>(Pertes) gains de réévaluation survenus au cours de la période</b>		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus en fiducie	<b>(2 826)</b>	254
<b>Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé</b>		
Pertes (gains) réalisés sur les placements détenus en fiducie	<b>12</b>	(189)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de la période</b>	<b>(2 814)</b>	65
<b>(Pertes) gains de réévaluation cumulés à la fin de la période</b>	<b>(5 329) \$</b>	1 686 \$

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

## État de l'évolution de la dette nette

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	2023	Semestres clos les	
		Budget	2022	30 septembre 2021
<b>Excédent de la période</b>		775 995 \$	<b>125 036 \$</b>	80 485 \$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(147 000)	<b>(61 231)</b>	(46 172)
Amortissement des immobilisations corporelle:	8	49 363	<b>22 969</b>	24 289
Autres variations	8	-	<b>106</b>	202
		(97 637)	<b>(38 156)</b>	(21 681)
<b>Actifs non financiers</b>				
Variations des charges payées d'avance		-	<b>143</b>	(146)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de la période</b>		-	<b>(2 814)</b>	65
<b>Diminution de la dette nette</b>		678 358	<b>84 209</b>	58 723
<b>Dette nette au début de la période</b>		(8 520 275)	<b>(8 520 275)</b>	(7 820 558)
<b>Dette nette à la fin de la période</b>		(7 841 917) \$	<b>(8 436 066) \$</b>	(7 761 835) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## État des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Semestres clos les	
	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	430 200 \$	730 350 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	91 221	69 059
Paievements aux fournisseurs	(152 753)	(162 491)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(7 373)	(6 926)
Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment et de gestion des déchets et des sites contaminés	(353 628)	(314 326)
Liquidités prévues pour les activités futures de gestion et d'élimination des déchets	(1 057)	(990)
Intérêts reçus	3 583	772
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>10 193</b>	<b>315 448</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(67 510)	(43 346)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(67 510)</b>	<b>(43 346)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Trésorerie investie dans des placements à court terme	(75 416)	(5 000)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(75 416)</b>	<b>(5 000)</b>
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie</b>	<b>(132 733)</b>	<b>267 102</b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>262 095</b>	<b>145 097</b>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>129 362 \$</b>	<b>412 199 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

## Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

---

### 1. Information générale

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise de 2022-2023 à 2026-2027 d'EACL au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

### 2. Principales conventions comptables

#### *Méthodes comptables*

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers



sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

#### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers trimestriels selon les NCSP exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont régulièrement passées en revue pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

EACL a évalué l'incidence de la pandémie sur l'évaluation de ses actifs et a conclu qu'aucune dépréciation d'actifs n'était nécessaire. EACL a également évalué l'incidence de la pandémie sur l'évaluation de sa provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et du passif au titre des sites contaminés, et la provision a été ajustée en fonction des répercussions connues.

#### *Chiffres du budget*

Le budget de 2022-2023 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget présentées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2022-2023 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période de 2022-2023 à 2026-2027. Les chiffres du budget de 2022-2023 reflètent l'incidence prévue de la pandémie sur les résultats d'EACL.

### 3. Créances et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 septembre 2022</b>	31 mars 2022
Comptes commerciaux à recevoir	<b>25 680 \$</b>	25 159 \$
Revenus non facturés	<b>12 804</b>	13 321
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	<b>13 395</b>	13 956
Autre produit	-	13 000
	<b>51 879 \$</b>	65 436 \$

### 4. Créditeurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 septembre 2022</b>	31 mars 2022
Comptes commerciaux à payer	<b>759 \$</b>	1 640 \$
Autres créditeurs et charges à payer	<b>29 100</b>	25 544
Charges à payer au titre des salaires	<b>1 197</b>	1 960
Montants à payer à des apparentés	<b>299</b>	248
Dispositions	<b>4 165</b>	4 665
Avances de clients et obligations envers les clients	<b>3 067</b>	4 101
	<b>38 587 \$</b>	38 158 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

### 5. Avantages sociaux futurs

#### a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Cotisations salariales	199 \$	203 \$	487 \$	464 \$
Cotisations patronales	371	277	1 208	846

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

## b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 h) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 5,6 millions de dollars (5,7 millions de dollars au 31 mars 2022) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

## 6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Semestres clos le 30 septembre 2022	Exercice clos le 31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
<b>Valeur comptable au début de la période</b>	<b>7 342 841 \$</b>	7 362 192 \$
Passifs réglés	<b>(244 267)</b>	(452 745)
Désactualisation de la provision	<b>138 682</b>	279 399
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	<b>7 681</b>	150 307
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	<b>1 057</b>	3 688
<b>Valeur comptable à la fin de la période</b>	<b>7 245 994 \$</b>	7 342 841 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 607,1 millions de dollars (15 840,1 millions de dollars au 31 mars 2022).

Aux 30 septembre 2022 et 31 mars 2022, la provision a été actualisée selon un taux de 3,78 %.

## 7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Semestres clos le 30 septembre 2022	Exercice clos le 31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
<b>Valeur comptable au début de la période</b>	<b>1 531 318 \$</b>	790 190 \$
Passifs réglés	<b>(110 418)</b>	(204 294)
Désactualisation de la provision	<b>16 857</b>	15 057
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	930 365
<b>Valeur comptable à la fin de la période</b>	<b>1 437 757 \$</b>	1 531 318 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2028-2029 et sera suivie

d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,20 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 579,1 millions de dollars (1 689,5 millions de dollars au 31 mars 2022).

## 8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machines et équipement	Total
<b>Coût au 31 mars 2022</b>	<b>215 455 \$</b>	<b>153 164 \$</b>	<b>588 398 \$</b>	<b>515 098 \$</b>	<b>1 472 115 \$</b>
Entrées et transferts	61 231	961	2 065	5 739	69 996
Sorties et transferts	(8 765)	-	(82)	(1 698)	(10 545)
<b>Coût au 30 septembre 2022</b>	<b>267 921</b>	<b>154 125</b>	<b>590 381</b>	<b>519 139</b>	<b>1 531 566</b>
<b>Amortissement cumulé au 31 mars 2022</b>	<b>-</b>	<b>58 003</b>	<b>246 659</b>	<b>318 723</b>	<b>623 385</b>
Augmentation de l'amortissement	-	2 752	7 460	12 757	22 969
Sorties et transferts	-	-	(82)	(1 631)	(1 713)
Autres changements	-	-	39	-	39
<b>Amortissement cumulé au 30 septembre 2022</b>	<b>-</b>	<b>60 755</b>	<b>254 076</b>	<b>329 849</b>	<b>644 680</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2022</b>	<b>215 455</b>	<b>95 161</b>	<b>341 739</b>	<b>196 375</b>	<b>848 730</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2022</b>	<b>267 921 \$</b>	<b>93 370 \$</b>	<b>336 305 \$</b>	<b>189 290 \$</b>	<b>886 886 \$</b>

## 9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2022	2021	2022	2021
<b>Crédits parlementaires pour les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations et les dépenses législatives</b>				
Montant reçu au cours de la période pour les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations et les dépenses législatives	244 200 \$	425 700 \$	430 200 \$	730 350 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	-	(122 601)
Montant reporté de la période précédente (financement différé)	-	(213 800)	-	(213 800)
<b>Total des crédits parlementaires comptabilisés</b>	<b>244 200 \$</b>	<b>211 900 \$</b>	<b>430 200 \$</b>	<b>393 949 \$</b>

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 totalisent 1 326,6 millions de dollars.

## 10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
<b>Montants contractuels versés ou à verser</b>	<b>331 113 \$</b>	286 959 \$	<b>583 407 \$</b>	527 579 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	<b>(198 421)</b>	(159 905)	<b>(352 985)</b>	(313 972)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	<b>(35 501)</b>	(29 357)	<b>(61 231)</b>	(46 172)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	<b>(11 643)</b>	(13 686)	<b>(21 533)</b>	(26 831)
<b>Charges contractuelles</b>	<b>85 548 \$</b>	84 011 \$	<b>147 658 \$</b>	140 604 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EAAC, l'ANEC et les LNC.

## 11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 30 septembre 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2022-2023.



**Énergie atomique du  
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River  
286 Plant Road, Stn 508A  
Chalk River (Ontario)  
Canada K0J 1J0

**Renseignements**

Demandes de renseignements  
Courriel : [communications@aecl.ca](mailto:communications@aecl.ca)

**Visitez notre site Web**

[www.aecl.ca/fr](http://www.aecl.ca/fr)